

# VILLE DE SAINT AMAND LES EAUX

NP/VH/CB

**A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil municipal**

**Madame, Monsieur,  
Cher(e) Collègue,**

Vous êtes invité(e) à participer au Conseil municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 22 février 2024 à 18h30  
A l'Espace Jean Ferrat**

Dans la continuité de l'envoi des documents budgétaires en date du 9 février 2024, vous trouverez ci-joints :

- Le dossier présentant l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour,
- Le modèle de pouvoir

Sans remarques de votre part avant le 20 février 2024 à 12h00 au plus tard, le dossier sera considéré conforme et complet à sa réception. Dans le cas contraire, merci de contacter Madame Virginie HAYEZ au 06.32.90.76.38.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Amand-Les-Eaux, 15 FEV. 2024



Le Maire,

**Alain BOCQUET**

NOTA : En cas d'empêchement, vous êtes prié(e) d'en faire connaître les motifs par écrit, avant l'heure de la réunion. « Tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance, peut donner à un collègue de son choix, le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat ». (Art. L.2121.20 du C.G.C.T.)

P.J. : Modèle de pouvoir